

Les études de comptabilité

SOMMAIRE

Le schéma des études de comptabilité

p. 2

Présentation des études en comptabilité

p. 3

Les préparations au DCG en Ile-de-France

p. 8

Adresses utiles

p.11

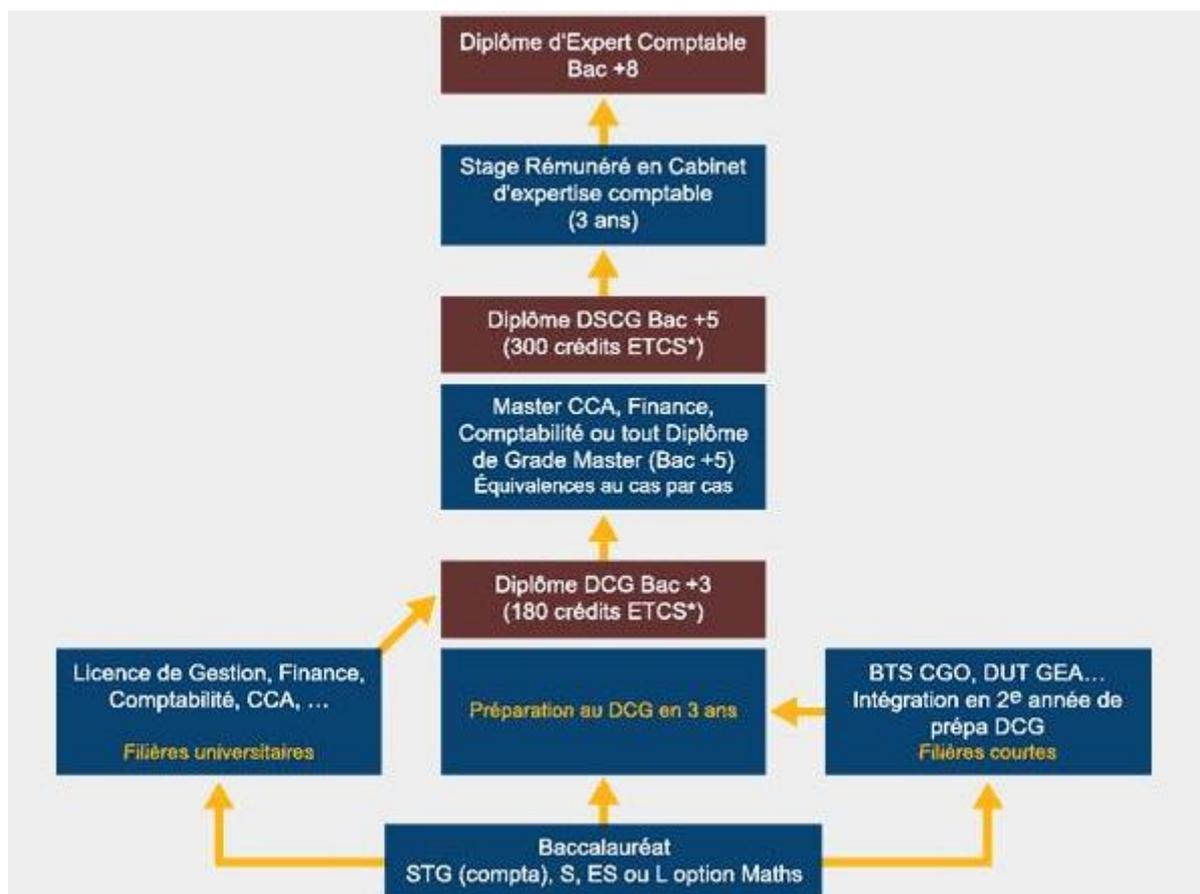
Les ressources documentaires du SCUIO-BAIP

p.13

LE SCHEMA DES ETUDES DE COMPTABILITE

Après le bac, les étudiants qui souhaitent intégrer un cursus dans le domaine de la comptabilité, ont le choix entre :

- La filière classique : BTS, DUT, Licence, Licence Professionnelle, Master, Doctorat.
- La filière spécialisée : le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG), le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) et le diplôme d'expert-comptable (DEC).



ORGANISATION DES ETUDES EN COMPTABILITE

La filière classique

Les formations courtes : BTS et DUT

L'étudiant souhaitant entrer rapidement sur le marché du travail, peut opter pour une formation courte. Ces formations permettent après deux années d'obtenir un diplôme professionnel apprécié sur le marché de l'emploi tout en conservant la possibilité de s'orienter ensuite vers les formations supérieures en comptabilité, soit en poursuivant ses études, soit en choisissant la voie de la formation professionnelle. Les candidatures à ces formations se font via www.parcoursup.fr du 22 janvier au 14 mars 2019.

Les formations BTS et DUT se déroulent sur 4 semestres (soit 2 ans) et correspondent à 120 crédits européens (ECTS).

- L'obtention de l'un ou l'autre de ces diplômes permet à l'étudiant :
- Une insertion professionnelle comme technicien supérieur,
- Une poursuite d'études courtes en Licence professionnelle,
- Une poursuite d'études longues (Bac+5) en université, en école d'ingénieurs, en école de commerce ou en école de management selon les spécialités.

➤ *Le BTS Comptabilité et Gestion*

Le BTS a pour objectif principal l'insertion professionnelle de ses diplômés, mais avec un très bon dossier ou une mention, une poursuite d'études est envisageable. Le titulaire du BTS peut se porter candidat :

- aux licences professionnelles des domaines de la finance, de la comptabilité, des ressources humaines, de la gestion d'entreprise,
- aux licences générales (3^e année) d'économie-gestion, de gestion ou d'administration économique et sociales (AES),
- aux concours d'entrée en école de commerce et de gestion ou en école spécialisée.

Le titulaire de ce BTS peut travailler dans un cabinet comptable, au sein du service comptabilité d'une entreprise, dans une banque, une société d'assurances ou une administration.

Le BTS Comptabilité et Gestion permet aussi une poursuite d'études vers le DCG et ouvre donc droit à des dispenses d'épreuves (les n°1, 5, 8, 9, 12 et 13).

➤ *Le DUT Gestion des Entreprises et des Administrations*

Le DUT est un diplôme professionnalisant qui permet aussi une poursuite d'études. Constitué de cours magistraux, de travaux dirigés et de projets tuteurés, ce DUT offre des enseignements fondamentaux dans

les sciences économiques et de gestion donnant l'opportunité aux étudiants d'acquérir des connaissances théoriques aussi bien que des savoirs techniques.

Dans le cadre de ces 3 options de spécialité, ce DUT forme des professionnels de la gestion et de l'organisation des forces et moyens mise en œuvre au sein des entreprises : spécialiste des ressources humaines (RH), assistant.e de gestion, chargé.e de communication interne, etc.

Les trois options proposées aux étudiants sont les suivantes:

- ***Gestion comptable et financière***

Cette option permet de développer des compétences spécifiques en contrôle de gestion, comptabilité approfondie, gestion financière et gestion fiscale.

Après l'obtention du DUT, les diplômés peuvent trouver des emplois en tant qu'assistant dans les services comptables, financiers ou de contrôle de gestion...

L'obtention du DUT dans cette spécialité ouvre droit à des dispenses d'épreuves pour le DCG, en l'occurrence les épreuves n° 1, 5, 6, 8, 9, 12 et 13.

- ***Gestion des ressources humaines***

Cette spécialité forme entre autres des assistants RH, des chargés de recrutement, des chargés de la rémunération. Les professionnels formés en gestion des ressources humaines ont en charge la gestion courante du personnel (gestion de la paye, des contrats, des congés, du temps et des conditions de travail, etc.). Ils participent à la mise en place de méthodes et d'outils de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

L'obtention du DUT dans cette spécialité ouvre droit à des dispenses d'épreuves pour le DCG, en l'occurrence les épreuves n° 1, 3, 5, 12 et 13.

- ***Gestion et management des organisations***

Option plus généraliste, elle forme des assistants de gestion. Le titulaire de ce DUT prend en charge de manière autonome les problématiques afférentes à la vie de l'entreprise. Gestionnaire d'entreprise, ce professionnel veille au bon fonctionnement de l'organisation tant sur le plan procédural que réglementaire (connaissances en droit administratif, gestion des achats et des ventes, calcul et analyse des coûts...)

L'obtention du DUT dans cette spécialité ouvre droit à des dispenses d'épreuves pour le DCG, en l'occurrence les épreuves n° 1, 5, 7, 12 et 13.

Le DUT GEA est proposé dans plusieurs établissements en Ile-de-France : <http://www.idf.iut.fr>

A l'UPEC, il est proposé à l'IUT de Sénart - Fontainebleau : <http://www.iutsf.u-pec.fr/>

Les formations universitaires à l'UPEC

Pour accéder à des postes à plus grande responsabilité (auditeur, contrôleur de gestion, expert-comptable...), il est recommandé de poursuivre des études longues.

Après obtention d'un DUT ou d'un BTS, comme après avoir validé deux années en DCG, l'étudiant pourra poursuivre ses études en troisième année de licence en économie et gestion ou de licence en gestion. Plusieurs parcours dans ces mentions de licence préparent à la comptabilité.

➤ *Licence 3 Economie-Gestion parcours Comptabilité, Contrôle, Audit (CCA)*

A l'UPEC, il existe une spécialisation en 3^e année de licence d'économie et gestion. Le parcours comptabilité, contrôle et audit est ainsi accessible sur dossier en formation initiale, en formation continue ou en alternance.

Ce parcours a pour objectif la transmission de compétences techniques de haut niveau dans les domaines de la comptabilité, du contrôle de gestion, de la fiscalité, de l'audit ou encore de la finance. Bon point de départ pour accéder à la filière de l'expertise comptable, cette licence s'appuie notamment sur les nouveaux programmes du diplôme de comptabilité et de gestion.

A noter : l'accès à cette licence est conditionné par les résultats obtenus au test Score IAE-MESSAGE.

Inscription au test sur le site : <http://www.iae-message.fr/>

➤ *Licence 3 Administration et Echanges Internationaux*

Cette licence permet elle aussi l'accès à différents parcours. Le parcours « administration et gestion des entreprises » est sans doute le plus indiqué pour acquérir de bonnes bases économiques et juridiques sur la vie de l'entreprise. Toutefois, tous les parcours proposés dans cette licence offrent des débouchés dans le domaine de la gestion comptable.

Là aussi, des dispenses d'épreuves pour le DCG sont autorisées par la loi (cf. textes réglementaires publiés au Bulletin Officiel du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche).

A la suite de l'obtention d'une licence, l'étudiant peut compléter son parcours de formation par un master.

➤ *Master Comptabilité Contrôle et Audit (CCA)*

Le master mention « Comptabilité, Contrôle, Audit » forme des spécialistes de haut niveau capables d'accompagner l'entreprise dans la maîtrise de ses enjeux comptables et financiers. Sur les deux années du cursus, ce master permet de maîtriser des savoirs théoriques et des compétences méthodologiques indispensables dans le domaine de la comptabilité, du contrôle de gestion, de la finance et de l'audit.

Equivalences :

Le Master CCA permet une dispense de l'ensemble des épreuves du DCG et d'une partie des épreuves du DSCG.

La filière professionnelle

➤ *Le Diplôme de Comptabilité et de Gestion (D.C.G.)*

Le DCG est la première étape obligatoire pour exercer un jour la profession d'expert-comptable.

A sa suite, l'étudiant peut :

- Poursuivre ses études en DSCG, puis en DE CET devenir expert-comptable,
- Poursuivre ses études en Master ou en école de commerce (le DCG confère le grade de licence),
- Entrer dans la vie active.

« Le D.C.G. est composé de 13 unités d'enseignement (U.E.), chacune correspondant à une épreuve, dont un stage d'une durée minimum de huit semaines donnant lieu à rapport et à soutenance.

12 épreuves écrites :

Introduction au droit, Droit des sociétés, Droit social, Droit fiscal, Economie, Finance d'entreprise, Management, Systèmes d'information de gestion, Introduction à la comptabilité, Comptabilité approfondie, Contrôle de gestion, Anglais appliqué aux affaires ;

1 épreuve orale :

Relations professionnelles ;

(1 épreuve écrite facultative de langue étrangère - au choix du candidat : allemand, espagnol, italien). »

Extrait le 10/04/2017 de <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid74649/diplomes-comptables-superieurs-d.c.g.-d.s.c.g.-d.e.c.html>

Le DCG se prépare en lycée, en CFA ou en institut privé. Il peut aussi être préparé au CNAM.

➤ *Le Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (D.S.C.G.)*

Le DSCG est un diplôme de niveau bac+5 équivalent au master. Toutefois, un master même spécialisé ne permet pas d'obtenir directement un

La voie royale pour y accéder est le DCG. Cependant, il reste ouvert à différents profils : titulaires de master, diplômé de grandes écoles. Le titulaire de DSCG peut s'insérer directement sur le marché de l'emploi ou se spécialiser dans l'expertise comptable. (via le DEC)

« Le D.S.C.G. est composé de 7 unités d'enseignement (U.E), chacune correspondant à une épreuve, dont un stage d'une durée minimum de douze semaines donnant lieu à mémoire et à soutenance.

- 5 épreuves écrites : gestion juridique, fiscale et sociale, Finance, Management et contrôle de gestion, Comptabilité et audit, Management des systèmes d'information ;

- 2 épreuves orales : Economie (partiellement en anglais), Relations professionnelles ;

- (1 épreuve écrite facultative de langue étrangère - au choix du candidat allemand, espagnol, italien). »

Extrait le 10/04/2017 de <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid74649/diplomes-comptables-superieurs-d.c.g.-d.s.c.g.-d.e.c.html>

➤ *Le Diplôme d'expertise comptable (D.E.C.)*

Ce diplôme est obligatoire pour exercer la profession d'expert-comptable. Il est comparable à un diplôme de 3^{ème} cycle d'études universitaires (type doctorat). La profession d'expert-comptable est soumise au contrôle d'un ordre professionnel. Le DEC ouvre également la voie de l'enseignement. Il permet en effet de s'inscrire au concours d'agrégation d'économie et gestion.

L'obtention du DSCG permet aux étudiants de commencer le stage obligatoire à réaliser auprès d'un expert-comptable. C'est à la fin de ce stage qu'ils pourront passer les 3 épreuves du DEC.

Le stage dure trois ans et est rémunéré. Le stagiaire n'est pas membre de l'Ordre des experts-comptables, mais il est soumis aux règles de la profession.

Le stage constitue un des éléments fondamentaux de la formation du futur expert-comptable. Il a non seulement pour but de compléter sa formation sur le plan des techniques économiques, financières et comptables, mais aussi de préparer son insertion professionnelle.

A l'issue du stage, les candidats reçoivent une attestation qui leur permet de s'inscrire à l'examen du DEC. Cet examen comporte 3 épreuves :

- Réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes (examen écrit sous forme de questions),
- Révision légale et contractuelle des comptes (examen écrit sous forme de cas pratique),
- Mémoire (rédaction dudit mémoire et soutenance orale devant un jury).

➤ *Inscription au DCG et au DSCG*

Les DCG, les DSCG et DEC sont des diplômes obtenus suite à la réussite à un examen sanctionnant le suivi d'une formation très sélective.

Pour s'inscrire aux sessions d'examen des DCG et DSCG, il faut se rendre sur le site du SIEC : <https://siec.education.fr/examens/dcg-dscg/inscription-dcgdscg-324.html>

Généralement, les inscriptions pour le DCG ont lieu en janvier-février, pour des sessions d'examens qui ont lieu à partir de mai.

Pour le DSCG, les inscriptions sont ouvertes de la mi-avril à la fin mai, pour des sessions d'examens ayant lieu en octobre.

Les calendriers d'inscription sont aussi disponibles sur le site du SIEC.

Pour connaître la réglementation concernant ces diplômes, vous lirez avec intérêt les arrêtés fixant les listes des titres et diplômes ouvrant droit à des dispenses d'épreuves et publiées au Bulletin Officiel.

Vous pourrez aussi consulter les pages dédiées au DCG, au DSCG et au DEC sur le site du Service Inter académique des Examens et Concours (SIEC) : <http://www.siec.education.fr/> et le site du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid74649/diplomes-comptables-superieurs-d.c.g.-d.s.c.g.-d.e.c.html>

LES PREPARATIONS AU DIPLOME DE COMPTABILITE ET DE GESTION (DCG.) EN ILE-DE-FRANCE

Les épreuves du DCG se préparent dans des lycées, des écoles privées mais aussi à l'INTEC (Institut national des techniques économiques et comptables du Conservatoire national des arts et métiers).

Vous pouvez consulter l'*Atlas des formations* de l'ONISEP au SCUIO-BAIP pour connaître l'ensemble des établissements préparant au DCG.

Les établissements publics

- Ecole nationale de Commerce

70, boulevard Bessières - 75017 PARIS - ☎ 01 44 85 85 00

- Institut National des techniques économiques et comptables (CNAM)

40 rue des Jeûneurs - 75002 PARIS - ☎ 01 40 27 25 38

- IUT de Sceaux Université Paris-Sud

8 avenue Cauchy - 92330 SCEAUX - ☎ 01 40 91 24 99

- Lycée Turgot

69 rue de Turbigo - 75003 PARIS - ☎ 01 53 01 14 10

- Lycée polyvalent Léonard de Vinci

2 bis rue Edouard Branly - 77000 MELUN - ☎ 01 60 56 60 60

- Lycée Jean-Baptiste Poquelin

72 rue Léon Desoyer - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE cedex - ☎ 01 30 87 44 00

- Lycée Robert Doisneau

95 boulevard Jean Jaurès - 91183 CORBEIL-ESSONNES - ☎ 01 60 88 81 81

- Lycée Jean-Pierre Vernant

21 rue du docteur Ledermann - 92310 SEVRES - ☎ 01 46 26 60 10

- Lycée Voillaume

136 rue de Mitry - 93604 AULNAY-SOUS-BOIS cedex - ☎ 01 48 19 31 93

- Lycée Maximilien Sorre

61 avenue du Président Wilson - 94235 CACHAN - ☎ 01 47 40 49 60

- Lycée Paul Doumer

2 rue Paul Doumer - 94170 LE PERREUX-SUR-MARNE - ☎ 01 43 24 05 80

- Lycée Georges Braque

21 rue Victor Puiseux - 95100 ARGENTEUIL - ☎ 01 39 96 50 50

Les établissements privés

- Lycée Teilhard de Chardin

2 place d'armes - 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS - ☎ 01 48 89 66 66

Il est possible à partir de la 2^{ème} année de DCG de poursuivre cette formation en alternance.

Les formations par la voie de l'apprentissage

- CFA ACE (privé)

58 rue du Professeur Gosset - 75018 PARIS - ☎ 01 49 21 43 40

- CFA ITESCIA

8 rue Pierre de Coubertin - 95300 PONTOISE - ☎ 01 30 75 36 36

- CFA ESSYM

44 rue Patenôte 78120 RAMBOUILLET - ☎ 01 34 83 95 78

- CFA de la comptabilité (IGEFI)

7/11 avenue des Chasseurs - 75017 PARIS - ☎ 01 44 40 80 45

- CFA Faculté des métiers de l'Essonne

98 avenue de Paris - 91300 MASSY - ☎ 01 69 19 46 00

- CFA IGS bureautique appliquée (privé)

3/7 rue Pierre Dupont - 75010 PARIS - ☎ 01 80 97 45 68

- CFA INSTA (privé)

37 bis rue des Trois Bornes - 75011 PARIS - ☎ 01 43 41 72 50

- CFA public Bessières

63 boulevard Bessières - 75017 PARIS - ☎ 01 78 09 88 62

- IGEFI (privés hors contrat)

70 rue Marius AUFAN 92300 LEVALLOIS-PERRET - ☎ 01 44 40 80 45

- Lycée Le Rebours

44 boulevard Auguste Blanqui - 75013 PARIS - ☎ 01 55 43 28 88

- Lycée Notre-Dame de Grandchamp

97 rue Royale - 78000 VERSAILLES - ☎ 01 39 24 12 80

- Lycée Jean Rose (privé)

20 rue de Chage – 77100 MEAUX – ☎ 01 60 09 88 50

- Lycée Simone Weil

7 rue de Poitou – 75003 PARIS - ☎ 01 48 87 37 74

- Novancia

8 avenue de la porte Champerret – 75017 PARIS – ☎ 01 55 65 53 55

A noter : les frais de scolarité dans les établissements privés peuvent généralement être pris en charge dans le cadre d'un contrat d'alternance. Veuillez à vous renseigner auprès des établissements.

La formation continue à l'INTEC

L'INTEC, institut national des techniques économiques et comptables, fait partie intégrante du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). Il assure une formation aux diplômés de la comptabilité et de l'expertise comptable ainsi qu'une préparation à l'examen d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes.

- CNAM-INTEC

40 rue des Jeûneurs - 75002 PARIS - ☎ 01 40 27 25 38

<http://www.intec.cnam.fr>

Il est possible d'y suivre des cours en présentiel, à distance ou en alternance, sous le régime de la formation initiale ou celui de la formation continue.

L'INTEC propose des diplômes reconnus par l'Etat du niveau III (bac+2) au niveau I (supérieur à bac+4). Il est ainsi possible d'y acquérir les diplômes de la comptabilité et de l'expertise comptable (DCG, DSCG et DEC), des diplômes universitaires (licence professionnelle et master) et des certificats professionnels.

ADRESSES UTILES

ANECs : Association nationale des experts-comptables et commissaires aux comptes stagiaires

92, rue de Rivoli 75004 - PARIS - Tél.: 01 42 72 73 72

Renseignements sur le déroulement des études et sur la profession. Possibilité de déposer offres et demandes d'emploi.

www.anecs.org

AUTORITE DES NORMES COMPTABLES (ANC)

5 Place des Vins de France 75573 Paris cedex 12 - Tel : 01 53 44 20 29

Organisme interministériel et interprofessionnel de normalisation comptable.

<http://www.anc.gouv.fr>

BIBLIOVIGIE

La veille de la profession comptable

http://www.bibliovigie.com/veille_juridique_et_comptable.html

CJEC - Club des jeunes experts-comptables

92, rue de Rivoli 75004 - PARIS - Tél.: 01 42 72 73 72

Association qui regroupe les jeunes experts-comptables et commissaires aux comptes inscrits depuis moins de quatre ans dans la profession.

www.cjec.org

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES (CSOEC)

19, rue Cognacq Jay 75 341 Paris Cedex 07 - Tél. : 01 44 15 60 00

Le CSOEC représente la profession auprès des pouvoirs publics et informe sur la profession par courrier, téléphone, Internet et sur rendez-vous.

www.experts-comptables.fr

COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (CNCC)

16 avenue de Messine 75008 Paris - Tél.: 01 44 77 82 82

Organisme professionnel auquel tout commissaire aux comptes doit être inscrit.

www.cncc.fr

BIBLIOTIQUE

Centre de documentation des experts-comptables et des commissaires aux comptes

19 Rue Cognacq-Jay 75007 Paris - Tél.: 01 42 12 85 55

Fonds documentaire spécialisé en comptabilité, audit, gestion, droit des affaires, fiscalité (ouvrages, revues professionnelles, mémoires).

www.bibliotique.com

ACCOUNTANCY EUROPE (ancienne fédération des experts-comptables européens)

Avenue d'Auderghem, 22-28/8 B-1040 - Bruxelles - Tél.: 00 (32) 2 293 33 60

Travaille sur les lois comptables européennes et sur les conditions d'harmonisation de l'exercice de la profession en Europe.

<https://www.accountancyeurope.eu/>

FUTUR EXPERT

Présentation de la filière d'expert-comptable aux lycéens et étudiants.

19, rue Cognacq Jay, 75 341 Paris Cedex 07 - Tél. : 01 44 15 60 00

<http://www.futurexpert.com/>

IFEC UNCC

Institut français des Experts-Comptables et des Commissaires aux Comptes, premier syndicat patronal de la profession comptable.

139, rue du faubourg Saint Honoré 75008 – Paris - Tél.: 01 42 56 49 67

www.ifec.fr

Les ressources documentaires du SCUIO-BAIP

Les ouvrages

De nombreux ouvrages sur les écoles de commerces sont disponibles et empruntables au SCUIO-BAIP de l'UPEC. Vous trouverez aussi de nombreuses publications de l'ONISEP et des guides pour préparer votre insertion professionnelle ou pour améliorer vos méthodes de travail.

Le coin presse

Un coin « presse quotidienne et revues spécialisées » est à votre disposition en consultation dans la salle de documentation.

Les dossiers de presse

Retrouvez une sélection d'articles sur les études ainsi que les différents secteurs et métiers dans nos kiosques.

Informations complémentaires

Des fiches de formations, plaquettes ou livrets d'informations spécialisés dans l'orientation, la formation et l'insertion professionnelle sont à votre disposition au SCUIO-BAIP.

Webographie

Sur Netvibes, le SCUIO-BAIP vous propose un premier niveau d'information concernant l'orientation, l'insertion professionnelle et la formation tout au long de la vie en mettant à votre disposition informations et liens vers des sites spécialisés spécialement sélectionnés pour répondre à vos besoins.

Netvibes : <http://www.netvibes.com/upec-scuio-baip>

Le service d'information et d'orientation d'aide à l'Insertion Professionnelle de l'UPEC



Université Paris-Est Créteil

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Étudiant

Mail des Mèches
Rue Poète et Sellier
94000 Créteil

contact :

SCUIO-BAIP

01 41 78 47 96

orientation@u-pec.fr

Horaires de la salle de documentation :

Lundi, mardi et mercredi : 9h30 - 17h45

Jeudi : fermeture toute la journée

Vendredi : 9h30 - 12h